

Intitulé de l'UE	Communication en langue néerlandaise II
Section(s)	- (2 ECTS) Bachelier en Droit Cycle 1 Bloc 1

Responsable(s)	Heures	Période
Hélène VANCOPPENOLLE	25	Quad 2

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Néerlandais II	25h	Florence NEIRYNCK Hélène VANCOPPENOLLE

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Néerlandais II : 12.5h de théorie, 12.5h d'exercices/laboratoires

Langue d'enseignement
Néerlandais II : Français, Néerlandais

Connaissances et compétences préalables

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer : écouter, informer, conseiller tant en interne qu'en externe <ul style="list-style-type: none"> ◦ Pratiquer avec diplomatie l'observation, l'empathie et l'écoute active • Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au bachelier en droit <ul style="list-style-type: none"> ◦ Utiliser la terminologie juridique en français et dans au moins une autre langue. ◦ Utiliser les outils de l'informatique ◦ Rédiger, et contrôler tout document ou courrier relatif aux opérations journalières de l'entreprise • Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique <ul style="list-style-type: none"> ◦ Situer son action dans le contexte des faits, des institutions socio-économiques et politiques et des publics concernés ◦ Développer un esprit de synthèse • S'organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et tâches liées à sa mission. <ul style="list-style-type: none"> ◦ Organiser son travail afin de respecter les délais

Objectifs de développement durable (rubrique optionnelle pour l'année académique 2022-2023)



Travail décent et croissance économique

Objectif 8 Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

sous-objectifs : **8.6**



Paix, justice et institutions efficaces

Objectif 16 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes

sous-objectifs : **16.6**

Acquis d'apprentissage spécifiques

L'étudiant sera capable de:

- comprendre des textes sur des sujets abordés au cours ;
- s'exprimer sur les sujets abordés dans le cours;
- écouter et comprendre des documents sonores en rapport avec les thèmes étudiés dans le cours ainsi que des bulletins d'informations traitant de l'actualité ;
- rédiger un texte simple et cohérent sur les sujets vus au cours;
- conjuguer au futur et au conditionnel, utiliser les auxiliaires de mode, construire des phrases simples et complexes, utiliser des conjonctions de subordination et de coordination.

Contenu de l'AA Néerlandais II

Le cours se présente sous forme de **dossiers** qui abordent des thèmes particuliers de la vie courante, économique, institutionnelle ou juridique. Il comporte des exercices relatifs aux 4 compétences linguistiques visées, c'est-à-dire des compréhensions à l'audition, à la lecture et des exercices oraux et écrits. Il s'agit d'un cours pratique articulé sur de nombreux exercices lexicaux et grammaticaux. En grammaire, nous réviserons principalement les temps du futur, le conditionnel, les auxiliaires de mode, la phrase simple et complexe, les conjonctions de coordination et de subordination.

Tous les supports sont disponibles sur la **plateforme électronique** (ecampus HEH)

Méthodes d'enseignement

Néerlandais II : cours magistral, approche interactive, approche avec TIC, zelfstudie

Supports

Néerlandais II : syllabus, notes de cours, notes d'exercices, activités sur eCampus

Ressources bibliographiques de l'AA Néerlandais II

- Textes issus de la presse flamande et néerlandaise
- Documents audio issus des média flamands et néerlandais
- Taalnet 1
- Taalnet 2

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note globale à l'UE
Langue(s) d'évaluation	Français, Néerlandais

Méthode d'évaluation	<p>Hors session (remédiable) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • test 1 (20 %) • test 2 (20 %) <p>En session (remédiable) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • test de grammaire (20 %) • test oral (15 %) • test de compréhension à l'audition (15 %) <p>A domicile et en classe, tout au long du quadrimestre (non remédiable) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Préparations/devoirs, exercices sur eCampus (10 %)
Report de note d'une année à l'autre pour l'AA réussie en cas d'échec à l'UE	
Néerlandais II : non	

Année académique : **2022 - 2023**